

# POPULATION SELON LE STATUT D'IMMIGRANT ET LA PÉRIODE D'IMMIGRATION, MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2016

	Abitibi	Abitibi-Ouest	La Vallée-de-l'Or	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	Québec
Statut d'immigrant et période d'immigration pour la population dans les ménages privés <sup>1</sup>	24 000	20 025	42 295	41 165	15 665	143 155	7 965 450
Non-immigrants <sup>2</sup>	23 775	19 930	41 360	40 240	15 465	140 775	6 788 080
<b>Immigrants<sup>3</sup></b>	<b>220</b>	<b>95</b>	<b>860</b>	<b>765</b>	<b>195</b>	<b>2 135</b>	<b>1 091 305</b>
Avant 1981	50	15	240	155	30	495	238 655
1981 à 1990	35	15	80	55	40	225	127 340
1991 à 2000	35	15	55	85	40	230	187 860
2001 à 2010	70	20	230	235	65	615	322 280
2001 à 2005	25	10	100	80	30	240	140 165
2006 à 2010	45	10	130	155	40	375	182 115
2011 à 2016	30	30	260	230	15	570	215 170
Résidents non permanents <sup>4</sup>	0	0	70	165	10	240	86 065

1. Statut d'immigrant indique si la personne est un non-immigrant, un immigrant ou un résident non permanent. Période d'immigration désigne la période en laquelle l'immigrant a obtenu son statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois.

2. « Non-immigrants » comprend les personnes qui sont des citoyens canadiens de naissance.

3. « Immigrants » comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie. Dans le Recensement de la population de 2016, « Immigrants » comprend les immigrants arrivés au Canada le 10 mai 2016 ou avant.

4. « Résidents non permanents » comprend les personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille partageant le même permis et vivant avec elles au Canada. En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des parties pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

#### SOURCE :

Statistique Canada, Recensement 2016. Profil semi-personnalisé (CO-1820). Données-échantillon (25 %).